

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131205-2013_B507-DE
Date de télétransmission : 10/12/2013
Date de réception préfecture : 10/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B507

OBJET : Finances - Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement aux équipements communaux

Le 5 décembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 29 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à BOYER Michel – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BURLE Christian – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier, donne pouvoir à BUCKI Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_22

BUREAU DU 5 DECEMBRE 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources/Finances

Objet : Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement aux équipements communaux
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Ce rapport propose de valider l'attribution de **52** dossiers de fonds de concours globalisés d'investissement aux communes membres de la Communauté du Pays d'Aix pour un montant total de **4 736 724,10 €**

Exposé des motifs :

Au cours des deux premières sessions d'attribution 2013, le Bureau Communautaire a procédé au vote de **125** dossiers de fonds de concours globalisés d'investissement, déposés par les communes membres de la Communauté du Pays d'Aix, pour un montant total de **10 221 841,60 €**

- Bureau Communautaire du 7 mars 2013 : 34 dossiers votés pour un montant de 2 083 974,34 € (Délibération 2013_B079)
- Bureau Communautaire du 16 mai 2013 : 91 dossiers votés pour un montant de 8 137 867,26 € (Délibération 2013_B161)

Il vous est proposé aujourd'hui de valider la dernière phase 2013 pour un montant global de **4 736 724,10 €**

Le tableau ci-dessous récapitule le montant des opérations ainsi que la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix concernant ces projets.

Commune	N°Dossier	Objet de la demande	Mt Global Travaux	Sollicitation globale	CP Commune 2013	Montant Proposé	Part.CPA/Coût global	Part.CPA/CP Commune 2013	Avis Commission des Finances du 28/11/13
AIX EN PROVENCE	2013_01424	Réalisation d'équipement LA GRASSIE - Plateforme	892 335,00 €	302 885,00 €	673 077,00 €	302 885,00 €	45,00%	45,00%	302 885,00 €
	2013_01425	Requalification voiries communales - Tr 2013	3 606 110,00 €	1 037 830,00 €	1 241 651,00 €	619 770,00 €	28,78%	49,91%	619 770,00 €
	2013_01426	Aménagement parking et cheminement piétons GRANETTES	491 455,00 €	66 887,00 €	167 217,00 €	66 887,00 €	40,00%	40,00%	66 887,00 €
COMMUNE D AIX EN PROVENCE					Somme :	989 542,00 €		Somme :	989 542,00 €
BEAURECUEIL	2013_01497	Extension du réseau d'assainissement pour le raccordement du camping Sainte Victoire et du secteur dit le Paradou	486 000,00 €	97 200,00 €	486 000,00 €	97 200,00 €	20,00%	20,00%	97 200,00 €
	2013_01505	Réalisation d'une coupure agricole par réhabilitation d'une ancienne oliveraie	40 300,00 €	5 740,00 €	40 300,00 €	5 740,00 €	14,24%	14,24%	5 740,00 €
COMMUNE DE BEAURECUEIL					Somme :	102 940,00 €		Somme :	102 940,00 €
EGUILLES	2013_01381	Travaux de voirie rue Fontvieille	181 000,00 €	90 500,00 €	79 000,00 €	39 500,00 €	50,00%	50,00%	39 500,00 €
	2013_01413	Aménagement paysager parc FONTLAURE	231 000,00 €	57 750,00 €	231 000,00 €	57 750,00 €	25,00%	25,00%	57 750,00 €
	2013_01511	Transformation de la Bâtisse du Domaine Saint Martin en accueil permanent des activités de loisirs sans hébergement	1 100 000,00 €	359 152,00 €	1 100 000,00 €	359 152,00 €	32,65%	32,65%	359 152,00 €
COMMUNE D EGUILLES					Somme :	456 402,00 €		Somme :	456 402,00 €
JOUQUES	2013_01358	Acquisition de matériels sportifs	5 510,51 €	2 204,20 €	5 510,51 €	2 204,20 €	40,00%	40,00%	2 204,20 €
	2013_01471	Acquisition d'une citerne d'arrosage pour les services techniques	3 122,60 €	1 249,04 €	3 122,60 €	1 249,04 €	40,00%	40,00%	1 249,04 €
	2013_01477	Travaux de préparation pour la mise en place de colonnes enterrées	5 087,57 €	2 035,03 €	5 087,57 €	2 035,03 €	40,00%	40,00%	2 035,03 €
COMMUNE DE JOUQUES					Somme :	5 488,27 €		Somme :	5 488,27 €

LAMBESC	2013_01292	Equipements sportifs	11 914,76 €	5 957,38 €	11 914,76 €	5 957,38 €	50,00%	50,00%	5 957,38 €
	2013_01359	Travaux d'aménagements paysagers du Square Saint Louis	101 861,00 €	20 930,00 €	101 861,00 €	20 930,00 €	20,55%	20,55%	20 930,00 €
	2013_01441	Equipement de la salle Sévigné en matériel numérique	83 612,00 €	20 903,00 €	83 612,00 €	20 903,00 €	25,00%	25,00%	20 903,00 €
	2013_01442	Acquisition de copieurs pour les écoles et services administratifs de la mairie	90 000,00 €	45 000,00 €	90 000,00 €	45 000,00 €	50,00%	50,00%	45 000,00 €
	2013_01524	Réaménagement d'un espace public - Place des Héros et des Martyrs	1 574 916,00 €	236 237,00 €	668 896,00 €	100 334,40 €	15,00 %	15,00 %	100 334,40 €
	2013_01525	Création d'un établissement multi accueil pour la petite enfance	1 923 077,00 €	288 462,00 €	83 612,00 €	12 541,80 €	15,00 %	15,00 %	12 541,80 €
	2013_01526	Aide à la construction d'un pôle solidarité emploi et santé	1 337 793,00 €	200 669,00 €	79 431,00 €	11 914,65 €	15,00 %	15,00 %	11 914,65 €
COMMUNE DE LAMBESC					Somme :	217 581,23 €		Somme :	217 581,23 €
LE PUY SAINTE REPARADE	2013_01245	Acquisition matériel événementiel culturels	24 260,35 €	12 130,17 €	24 260,35 €	12 130,17 €	50,00%	50,00%	12 130,17 €
	2013_01247	Acquisition foncière Maison Rousseau	759 700,00 €	75 970,00 €	759 700,00 €	75 970,00 €	10,00%	10,00%	75 970,00 €
	2013_01408	Aménagement du jardin public de la Maison Rousseau (Aire de jeux Mobilier urbain)	16 000,00 €	6 000,00 €	16 000,00 €	6 000,00 €	37,50%	37,50%	6 000,00 €
COMMUNE DU PUY SAINTE REPARADE					Somme :	94 100,17 €		Somme :	94 100,17 €
LE THOLONET	2013_01411	Aménagement de la place du marché à Palette pour la réalisation d'une aire de jeux pour enfants	90 000,00 €	45 000,00 €	90 000,00 €	45 000,00 €	50,00%	50,00%	45 000,00 €
	2013_01412	Travaux d'améliorations de bâtiments communaux	13 808,00 €	6 904,00 €	13 808,00 €	6 904,00 €	50,00%	50,00%	6 904,00 €
	2013_01518	Automatisation du système manuel de la cloche de l'église et revêtement du sol entourant le Monument aux Morts	9 373,00 €	4 686,50 €	9 373,00 €	4 686,50 €	50,00%	50,00%	4 686,50 €
	2013_01519	Requalification paysagère du rond point et de ses abords Entrée de ville Palette Ouest	80 000,00 €	40 000,00 €	80 000,00 €	40 000,00 €	50,00%	50,00%	40 000,00 €
COMMUNE DU THOLONET					Somme :	96 590,50 €		Somme :	96 590,50 €

MIMET	2013_00652	Travaux de réfections de voirie rues, Cézanne, Giono, Mistral, Pagnol, Milhaud et Daudet.	138 483,00 €	69 241,50 €	138 483,00 €	69 241,50 €	50,00%	50,00%	69 241,50 €
	2013_00655	Travaux d'aménagement au cimetière de la tour.	75 419,00 €	37 709,50 €	75 419,00 €	37 709,50 €	50,00%	50,00%	37 709,50 €
	2013_01486	Tvx voirie aménagement environnement du complexe Château Bas	1 341 650,00 €	670 825,00 €	1 341 650,00 €	670 825,00 €	50,00%	50,00%	670 825,00 €
COMMUNE DE MIMET					Somme :	777 776,00 €		Somme :	777 776,00 €
PERTUIS	2013_01417	Travaux de cheminement Traverse du couvent	157 073,49 €	48 323,75 €	157 073,49 €	48 323,75 €	30,77%	30,77%	48 323,75 €
COMMUNE DE PERTUIS					Somme :	48 323,75 €		Somme :	48 323,75 €
PEYNIER	2013_01114	Rénovation de divers bâtiments communaux	432 559,20 €	216 279,60 €	432 559,20 €	216 279,60 €	50,00%	50,00%	216 279,60 €
	2013_01116	Acquisition laveuse automatique pour l'entretien des espaces publics	68 000,00 €	34 000,00 €	68 000,00 €	34 000,00 €	50,00%	50,00%	34 000,00 €
COMMUNE DE PEYNIER					Somme :	250 279,60 €		Somme :	250 279,60 €
PEYROLLES	2013_01028	Réalisation de pistes cyclables et mise en place de ralentisseurs.	282 960,00 €	84 888,00 €	282 960,00 €	84 888,00 €	30,00%	30,00%	84 888,00 €
COMMUNE DE PEYROLLES					Somme :	84 888,00 €		Somme :	84 888,00 €
PUYLOUBIER	2013_01352	Travaux aux abords du théâtre des Amandiers	103 335,00 €	25 834,00 €	103 335,00 €	25 834,00 €	25,00%	25,00%	25 834,00 €
	2013_01353	Amélioration des bâtiments communaux	84 425,00 €	33 770,00 €	84 425,00 €	33 770,00 €	40,00%	40,00%	33 770,00 €
	2013_01354	Mise en lumière des remparts Tranche 3	22 978,00 €	9 191,00 €	22 978,00 €	9 191,00 €	40,00%	40,00%	9 191,00 €
	2013_01514	Amélioration de la voirie (3)	145 572,00 €	72 786,00 €	145 572,00 €	72 786,00 €	50,00%	50,00%	72 786,00 €
COMMUNE DE PUYLOUBIER					Somme :	141 581,00 €		Somme :	141 581,00 €
ROUSSET	2013_01529	Réalisation d'un forage d'alimentation en eau potable sur Peynier et raccordement	1 880 000,00 €	940 000,00 €	1 880 000,00 €	940 000,00 €	50,00 %	50,00 %	940 000,00 €
	2013_01534	Acquisition de mobiliers et aménagement de la crèche	48 372,83 €	13 302,00 €	48 372,83 €	13 302,00 €	27,50 %	27,50%	13 302,00 €
COMMUNE DE ROUSSET					Somme :	953 302,00 €		Somme :	953 302,00 €
SAINT CANNAT	2013_01210	Recalibrage du réseau pluvial du Plateau d'activité économique de la Pile Budéou	2 940,00 €	735,00 €	2 940,00 €	735,00 €	25,00%	25,00%	735,00 €
	2013_01212	Modernisation de l'éclairage public : 100 points lumineux	81 285,50 €	16 257,10 €	81 285,50 €	16 257,10 €	20,00%	20,00%	16 257,10 €

	2013_01215	Plantations d'arbres et petits aménagements : chemin de Berre, écoles, abords du stade	37 945,02 €	6 198,80 €	37 945,02 €	6 198,80 €	25,00%	25,00%	6 198,80 €
	2013_01217	Mise en place de compteurs et disconnecteurs dans diverses chaufferies de bâtiments municipaux	3 823,23 €	955,81 €	3 823,23 €	955,81 €	25,00%	25,00%	955,81 €
	2013_01219	Acquisition d'un podium	17 152,50 €	4 288,12 €	17 152,50 €	4 288,12 €	25,00%	25,00%	4 288,12 €
	2013_01220	Renouvellement menuiseries PVC/ALU groupes scolaires Barbizet Santolines	16 179,00 €	4 044,75 €	16 179,00 €	4 044,75 €	25,00%	25,00%	4 044,75 €
COMMUNE DE SAINT CANNAT					Somme :	32 479,58 €		Somme :	32 479,58 €
SAINT ESTVE JANSON	2013_01536	Etudes hydrologiques aménagement ancien canal de Marseille	81 000,00 €	16 200,00 €	81 000,00 €	16 200,00 €	20,00 %	20,00 %	16 200,00 €
COMMUNE DE SAINT ESTEVE JANSON					Somme :	16 200,00 €		Somme :	16 200,00 €
TRETS	2013_01465	Extension Columbarium	9 666,00 €	3 866,00 €	9 666,00 €	3 866,00 €	40,00%	40,00%	3 866,00 €
	2013_01466	Acquisition système Procès verbal électronique	3 797,00 €	1 519,00 €	3 797,00 €	1 519,00 €	40,01%	40,01%	1 519,00 €
	2013_01467	Aménagement Maison du terroir et Office du tourisme - Dossier complémentaire 2013_01238	36 413,00 €	14 565,00 €	36 413,00 €	14 565,00 €	40,00%	40,00%	14 565,00 €
COMMUNE DE TRETS					Somme :	19 950,00 €		Somme :	19 950,00 €
VENELLES	2013_01351	Installation d'un chauffage et rafraîchissement dans les locaux de la salle des fêtes	20 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €	50,00%	50,00%	10 000,00 €
	2013_01392	Programme de voirie 2013 : Chemins communaux, chemin des quatre vents, allée Saint Hippolyte et allée des platanes, avenue Jas Violaine et parvis de l'église	477 000,00 €	190 800,00 €	477 000,00 €	190 800,00 €	40,00%	40,00%	190 800,00 €
	2013_01512	Acquisition et aménagement d'un bâtiment à destination d'une micro crèche	148 000,00 €	74 000,00 €	148 000,00 €	74 000,00 €	50,00%	50,00%	74 000,00 €
COMMUNE DE VENELLES					Somme :	274 800,00 €		Somme :	274 800,00 €
VITROLLES	2013_01528	Travaux d'extension du système de vidéo protection	995 670,00 €	174 500,00 €	995 670,00 €	174 500,00 €	17,55 %	17,55 %	174 500,00 €
COMMUNE DE VITROLLES					Somme :	174 500,00 €		Somme :	174 500,00 €
	52	dossiers				4 736 724,10 €		Somme :	4 736 724,10 €

Chaque opération fera l'objet d'une convention de participation financière entre la Communauté du Pays d'Aix et la Commune bénéficiaire du fonds de concours.

L'exécution de ce fonds de concours s'effectuera selon les modalités de paiement fixées dans la convention (ci-jointe) et après transmission des pièces justificatives précisées dans cette dernière.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'attribuer les fonds de concours aux communes en application des dispositifs arrêtés par délibération du Conseil Communautaire,

VU la délibération n°2010_A042 du Conseil Communautaire du 8 avril 2010 qui précise les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

VU la délibération n°2012_A015 du Conseil Communautaire du 15 mars 2012 qui modifie et ajuste les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

Vu la délibération n°2013_A110 du Conseil Communautaire du 18 juillet 2013 relative à l'harmonisation des modalités de paiement de fonds de concours versés aux communes membres,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 28 novembre 2013,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les fonds de concours tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les conventions correspondantes,
- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget d'investissement 2013

Communauté du Pays d'Aix



Commune de

.....

CONVENTION :

Relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix pour.....
.....
.....

Entre :

Le Communauté du Pays d'Aix, représentée par Monsieur Gérard BRAMOULLÉ,
Vice-président délégué aux Finances, en vertu d'une décision du Bureau Communautaire du

D'une part,

Et,

La Commune de.....représentée par son
Maire....., en vertu d'une décision du Conseil Municipal du,.....

D'autre part,

PREAMBULE

Il est d'abord exposé ce qui suit :

➤ **Objet du projet :**

La Commune de.....sollicite un fonds de concours pour la réalisation de l'équipement.....

.....
.....

➤ **Plan de financement prévisionnel :**

INTITULE	DEPENSES € H.T	RECETTES € H.T
Equipement€	
Commune	€
CPA	€
Département	€
Région	€
Etat	€
Europe	€
Autres financeurs	€
Total€€

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de participation financière de la Communauté du Pays d'Aix à.....

Article 2 : Montant de l'aide de la Communauté du Pays d'Aix

La Communauté du Pays d'Aix s'engage à verser à la commune de, sous forme de fonds de concours, une aide de€ correspondant à ...% des sommes effectivement payées par la commune qui s'estiment à€ HT.

Article 3 : Caractère de l'aide

L'aide citée n'est pas actualisable si le montant des travaux est supérieur à celui mentionné à l'article 2.

Si le montant des travaux varie à la baisse, le montant de l'aide versée sera recalculé au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Si la commune obtient des aides complémentaires, le montant de l'aide versée sera recalculé au prorata de ses dépenses effectivement réalisées.

Pour ce faire, la commune devra fournir un plan de financement actualisé à la Communauté du Pays d'Aix. Ce plan de financement définitif et détaillé devra être certifié par le Maire de la commune et transmis pour paiement du solde.

Article 4 : Communication

La commune bénéficiaire du fonds de concours assurera la publicité de la participation de la Communauté du Pays d'Aix, en mentionnant celle-ci sur un panneau qui demeurera installé sur les lieux et à un endroit visible durant toute la phase « chantier » en cas de travaux, et le cas échéant par tout autre moyen qu'elle jugera appropriée (publications, articles de presse, site Internet....).

Article 5 : Modalités de versement

Les versements de la Communauté du Pays d'Aix à la Commune deinterviendront selon les modalités suivantes :

Dossiers relatifs à des travaux :

- 70 % d'acompte sur production de l'ordre de service de commencement des travaux ou de tout autre document justifiant le démarrage des travaux.
- 30 % sur production d'un décompte financier définitif (visé par l'ordonnateur et le comptable), du PV de réception des travaux et du plan de financement définitif.

Projets d'acquisitions :

- 100 % sur présentation des justificatifs de règlements des sommes dues par la commune en sa qualité d'acquéreur de biens et du plan de financement définitif.

Article 6 : Caducité

Les fonds de concours globalisés d'investissement seront considérés caducs, si au bout d'un délai de deux ans à compter de la date de décision d'octroi, aucune demande de versement n'est adressée à la Communauté du Pays d'Aix (en dehors de la demande de versement initiale de 30% après signature de la convention).

La Communauté du Pays d'Aix procédera alors à l'émission de titres de recettes à l'encontre des communes membres concernées afin de récupérer les montants versés.

Fait à Aix-en-Provence,

Le

Gérard BRAMOULLÉ

.....

**Pour le Président,
Et par délégation le Vice-Président
De la Communauté du Pays d'Aix
Délégué aux Finances**

Maire de

OBJET : Finances - Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement aux équipements communaux

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



09 DEC. 2013